

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 22 février 2023

Après de la structure d'accueil Snoopy, le Conseil municipal a :

- nommé Mme Sylvianne Grandjean, assistante socio-éducative à 90%, avec une entrée en fonction au 1er mai 2023
- et engagé Mme Daria Mondo, pour un CDD de 80% d'une durée de 6 mois dès le 1^{er} mai 2023, en tant qu'auxiliaire de la petite enfance ainsi que deux stagiaires pour l'année scolaire 2023-2024, Loann Clausen en tant que stagiaire VDS et Laura Bidermann en tant que stagiaire MS-SO.

Le Conseil municipal a retenu la date du 19 avril pour la rencontre avec les citoyennes et les citoyens des hauts de la Commune au couvert communal de Binii, et celle du 31 mai pour la rencontre avec les villageoises et les villageois de Chandolin et de Vuisse.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux d'installations sanitaires de la place centrale de St-Germain Centre à l'entreprise Dubuis & Fils Sàrl.

Le Conseil municipal a adjugé, pour Saint-Germain Centre, les prestations de réalisation de la signalétique à netCréation Sàrl. Il a adjugé aux ateliers de Chandoline S.A. la fabrication des divers éléments métalliques.

Le Conseil municipal a autorisé M. Philippe Ducret, sous l'enseigne "café-restaurant La Channe", à occuper la surface de 55m², sise sur la parcelle communale no 4890, pour exploiter la terrasse du "café-restaurant La Channe" pour la période du 1er avril au 30 septembre 2023.

Le Conseil municipal a renouvelé, pour les années 2024 et 2025, le contrat d'exploitation pour la desserte estivale sur la ligne 12.344 (Sanetsch) avec une arrivée au barrage à 9h42.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de remplacement des sols du bâtiment du Primaire de Moréchon 1 à l'entreprise Reynard Sols & Décorations

Le Conseil municipal a autorisé le Ski-Club Savièse à organiser, à la halle des fêtes, le samedi 1er avril 2023, dans le cadre de la soirée marquant le 70^{ème} anniversaire de la société, un bal populaire jusqu'à 3h00.

Le Conseil municipal a pris acte de la constitution de l'association "Instants Vie", dont le siège est situé au chemin de la Roua 46, 1965 Savièse et lui souhaite plein succès dans la concrétisation des buts poursuivis.

Le Conseil bourgeoisial a accepté les demandes d'agrégation à la Bourgeoisie de Savièse, présentées par les frères, Evan et Edy Riccioz, et a décidé de les soumettre à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale du 12 juin prochain.

Le Conseil municipal a pris acte que la Fête des bourgeoises et des bourgeois se déroulera le 2 septembre 2023, le long du Torrent-Neuf.

Le Conseil municipal a décidé de poursuivre la démarche participative pour les écoles de demain, avec un atelier relatif à la future affectation des écoles de village. Cet atelier est ouvert à l'ensemble de la population saviésanne intéressée. La date pour le déroulement de cet atelier est fixée au lundi 24 avril 2023.

Le Conseil municipal a donné son accord pour compléter le stock existant afin d'avoir suffisamment de vaisselle pour toutes les manifestations et l'achat de carafes 1.5 lt.

Le Conseil municipal a donné son accord pour le passage le 13 juillet prochain sur notre Commune de la course cycliste « Race Across Switzerland 13 au 15 juillet 2023 » vu qu'elle se déroule sur routes ouvertes, vu le nombre de participants et vu qu'elle ne demande aucun engagement de la part de nos services communaux.

Le Conseil municipal a adjugé pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable au Pierrier de Visse, les mandats suivants :

- le suivi des travaux d'aménagement ainsi que de débit des captages au bureau ALPGEO Sàrl,
- la commande de la chambre de réunion à la maison Etertub AG.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Patrick Courtine le concassage de l'enrobé déposé au centre de tri du Bouillet.